

# Chimie

UNIFIEE

Fédé Unie Chimie

CHIMIE — PHARMACIE — PLASTIQUES — CAOUTCHOUC — VERRE — PETROLE

Nouvelle série - No 22

JUIN 1975



**2<sup>e</sup> Congrès**

**7-10 mai 75**

# BIENVENUE A PAU

Le syndicat du Complexe de Lacq Mourenx a essayé de tout faire pour que vous, congressistes du 2<sup>e</sup> congrès de la FUC-CFDT, vous vous sentiez à l'aise à Pau.

Y est-il parvenu, la question reste posée !

Nous espérons que le beau ciel de Pau, tant renommé, sera avec nous et s'il ne l'était pas, nous, syndicalistes, nous nous consolerions en disant : eh bien, le temps c'est une des rares choses contre laquelle nous ne pouvons guère lutter.

La CFDT sur le Complexe de Lacq Mourenx, présente depuis des années, est en évolution permanente, grâce à des positions et des actions originales et malgré des incidents de parcours, la CFDT, donc, a une place importante dans la vie des travailleurs de la chimie car la CFDT est majoritaire sur le Complexe, mais la plupart des adhérents l'oublient !!!

L'existence du syndicat n'est pas encore prise en charge par l'ensemble des adhérents et nous pensons que la préparation et les travaux du congrès aideront à une prise de conscience dans ce domaine, ainsi que dans celui de l'Union Chimie Aquitaine.

Enfin, la région Aquitaine à forte densité rurale et agricole fait que l'industrie et, à plus forte raison la chimie, sont encore aujourd'hui des greffes avec parfois des phénomènes de rejet. Le Complexe de Lacq apparaît, trop souvent à notre goût, comme une île au milieu de l'océan.

Les problèmes qui nous sont posés sont donc d'autant plus lourds que le milieu ambiant n'y est pas habitué, que l'action syndicale est au plus à sa deuxième génération et que la notion de classe est floue.

Le Complexe de Lacq qui a vécu en 73 le conflit de Péchiney Noguères, conflit au cours duquel la pratique syndicale CFDT a été de pair avec la dignité et la responsabilité dont sont capables les travailleurs. En vous souhaitant la bienvenue, je souhaite que ce congrès soit un congrès de réflexion pour avoir demain une meilleure action.

Que chacun recherche l'efficacité de tous, car si un doigt peut écraser une goutte d'eau, rien, non rien, ne pourra arrêter une vague qui a pour nom la FUC-CFDT.

B. DUQUESNOY

# POUR RIRE UN PEU...

Pour faire froid, il a fait froid.

Pour pleuvoir, il a plu.

Cela n'a pas empêché les renseignements généraux de tourner les 4 jours autour de la salle du congrès, nous ont dit les organisateurs.

Tout cela n'a pas refroidi les débats.

Beaucoup de camarades avaient tenu à mettre la « gomme ».

A tout seigneur, tout honneur, les MICHELIN sur les salaires.

Soyons galants, sur les travailleuses, les camarades ont mis la gomme.

José, comme à son habitude et les cadres enfin, ce qui est plus nouveau. Comment voulez-vous après tout cela que le congrès dérape. Il a même fait preuve d'une unanimité touchante pour dégommer la sono.

Mais soyons sérieux quelques instants, car ce congrès a montré aussi qu'il savait l'être, en particulier par les représentants qui y étaient délégués :

50 % d'ouvriers,  
20 % d'employés,  
20 % de maîtrise,  
10 % de cadres,  
11 % de familles.

La Fédé est bien moins technicienne qu'on veut le dire.

G. CURIE



## La presse... et le congrès

Des synthèses de travaux ont été élaborées quotidiennement par une équipe de 3 militants, avec 1 permanent fédéral. Ce travail difficile a été communiqué aux journalistes et à l'ensemble du congrès.

Les travaux ont été suivis par 1 journal national, « Rouge », et les 3 journaux locaux, « Sud-Ouest », « La République », « L'Eclair des Pyrénées », qui en ont largement rendu compte dans leurs colonnes, même si tel ou tel titre a pu prêté à contestation. A ce sujet, F. PERRIN, Président de la Fédération, a rappelé dans son discours final quelle était la conception de la presse défendue par la FUC, indiquant que celle-ci était trop soucieuse de permettre à l'opinion publique de faire des choses en toute connaissance de cause, pour ne pas réagir à des interprétations ne reflétant pas la réalité de ce que nous disions ou faisions, et il ajoute : « Comme nous l'avons montré en ce congrès, nous continuerons à aider les journalistes à défendre cette conception de l'information, sachant combien sont grandes leurs difficultés à l'imposer ».

LA F.U.C. DE LA CHIMIE A LA RECHERCHE  
D'UNE PRATIQUE SYNDICALE COHERENTE

La chimie CFDT à Pau :  
L'EMPLOI ET L'ÉPUISÉMENT  
DE LACQ

J. LAOT AU CONGRÈS DE LA FUC-CFDT :  
L'unité d'action est difficile mais nécessaire

le congrès des travailleurs C. I. D. I. de la chimie  
des problèmes du militant, à la ...



Pau, capitale nationale des travailleurs C.F.D.T.  
de la chimie durant quatre jours  
la pratique syndicale



# PRESENTATION DU RAPPORT GENERAL

## par Claude Mennecier

Au cours de cette présentation — forcément limitée — il ne peut être question de reprendre une description et une analyse des événements qui ont marqué la période qui nous sépare du Congrès de NEMOURS.

Cependant, il faut s'arrêter quelque peu sur la situation actuelle caractérisée par trois mots clés : chômage, inflation, intoxication.

### La crise n'est pas seulement économique

Aujourd'hui, les aspects économiques de la crise sont les plus marquants, mais cela ne veut pas dire que la crise soit seulement économique. C'est le système capitaliste tout entier qui est atteint, dans ses finalités, son fonctionnement. L'ensemble des mécanismes de la société, de l'exploitation, de l'aliénation, de la domination, sont grippés. Tout est en cause : l'économique, le politique, le social, le culturel. Mai 1968 avait déjà révélé un certain nombre d'aspects : refus du fonctionnement hiérarchique, refus du modèle diffusé par l'école, aspirations à l'information, à la libre expression. Aujourd'hui, d'autres événements sont révélateurs : ce qui se passe chez les jeunes, chez les femmes, dans les prisons, dans l'armée.

Au plan économique, la crise ne peut s'expliquer que par une analyse du fonctionnement du capita-

lisme international, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'imperialisme américain tout puissant de ses sociétés multinationales a été battu en brèche par les économies japonaises et européennes et par les luttes anticolonialistes des pays du tiers-monde. Par ailleurs, le capitalisme devait faire face aux luttes ouvrières dans les différents pays d'Europe. Sous les effets d'une concurrence de plus en plus dure et pour continuer à se développer, le système a accumulé une dette énorme génératrice de l'inflation galopante. Utilisée comme remède à un moment donné, l'inflation n'a pu être contrôlée et c'est aujourd'hui un mal qu'il faut juguler, d'où la politique d'austérité dont nous connaissons aujourd'hui les effets.

C'est donc bien le système capitaliste qui est responsable de la crise, elle fait partie du système.

### Réfuter les discours patronaux et gouvernementaux

Il faut réfuter les discours patronaux et gouvernementaux qui, pour éluder leurs responsabilités, invoquent tour à tour l'augmentation des prix du pétrole ou une quelconque fatalité économique. Ce sont les hommes qui font l'économie et il n'existe pas une loi économique intangible sur laquelle les hommes n'auraient aucune prise.

En France, les différentes composantes de la classe dominante ne vivent pas la crise de la même façon et préconisent des solutions différentes. La couche technocratique — fortement représentée dans le gouvernement Giscard d'Estaing —, les grandes entreprises, les branches à haute productivité et à haute technicité utilisent cette crise pour accélérer la restructuration capitaliste — ce

qu'on appelle encore le redéploiement de l'économie — afin de faire face à la concurrence sur le marché international. La petite bourgeoisie traditionnelle, les PME, les branches en difficulté subissent plus durement les effets de la restriction du crédit et de la restructuration, ils sont demandeurs d'une relance de la consommation intérieure car c'est de la consommation française qu'ils tirent la majorité de leurs profits. Nous touchons là à une des contradictions du capitalisme français avec laquelle doit compter la majorité politique actuelle puisqu'il s'agit d'une partie importante de son électorat.

La crise est donc bien la manifestation d'une modification du système capitaliste qui, en permanence, cherche à s'adapter pour

maintenir son profit et sa puissance. La résistance ouvrière, la lutte de classe l'obligent à cette adaptation.

Il ne s'agit pas de la première crise du système et l'expérience historique montre qu'elle durera un certain temps et qu'elle ne mène pas nécessairement à l'autodestruction du capitalisme.

### Lutter contre le système

Il est toujours possible de faire des hypothèses sur l'évolution de la crise mais une chose est sûre et certaine, toute issue favorable à la classe ouvrière dépend de la classe ouvrière elle-même, de sa capacité à s'organiser, à se développer et à mener efficacement et résolument un combat de caractère anticapitaliste. Pour la CFDT et notre fédération, cela dépend aussi de notre capacité à développer un rapport de force favorable à nos perspectives autogestionnaires. Et ce dernier point est très important, car si la lutte anticapitaliste reste un aspect fondamental de notre stratégie, nous ne pouvons la couper du projet de société que nous voulons promouvoir. Pour la FUC-CFDT, la lutte contre le système ne se sépare pas du combat pour l'instauration d'un socialisme démocratique autogestionnaire. Nous avons aussi à travailler à la construction d'un rapport de forces favorable au projet autogestionnaire de la CFDT et nous savons bien qu'il existe d'autres organisations qui mènent avec nous la lutte anticapitaliste mais qui ne partagent pas pour autant nos conceptions sur le socialisme à construire.

Dans la deuxième partie de son intervention, le rapporteur aborde l'action revendicative, l'unité d'action et les objectifs d'action de la fédération, notamment sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail. Il insiste aussi sur l'organisation et les moyens nécessaires à une action syndicale efficace.

Le rapporteur termine sur la nécessité, dans la période présente, d'engager résolument l'action pour la satisfaction des revendications (voir page centrale).

# Les interventions

## Bilan d'activités - Analyse



Paul RUE

### ALAIN RAMOS - STIC PARIS

Critique le rapport général qui, dans son analyse, privilégie deux aspects : le rôle des multinationales et l'action internationale. Les PME font aussi partie de la réalité fédérale et c'est dans les PME que les luttes sont les plus nombreuses.

Demande que la réflexion de la fédération soit poursuivie sur les liaisons de trust, l'action syndicale dans les PME et que l'analyse soit développée sur la situation économique et sociale de nos branches.

### PAUL RUE - CHIMIE HAUT-RHIN

A partir du problème de l'emploi, remet en cause le système « d'économie marchande » et demande une réflexion sur ce thème : quelle conception de l'emploi et pour produire quoi ?

### JEAN-CLAUDE POEUF - SDIC PUY-DE-DOME

Remet en cause une décision du Bureau National relative à une demande de diffusion d'information aux membres du Comité National.

### MAURICE MATTLE - UNIM

Explique le pourquoi, le rôle et l'action d'une structure nationale pour les informateurs médicaux de l'industrie pharmaceutique.

### BERNARD DUQUESNOY - SYNDICAT COMPLEXE LACQ

Fait plusieurs remarques sur les relations syndicats-partis et pose un certain nombre de problèmes concrets rencontrés dans l'action syndicale quotidienne ; demande à la fédération de prendre en charge cette question.

### JEAN-PAUL BOURNE - CHIMIE GRENOBLE

Regrette que le rapport n'aborde pas deux points, à son avis essen-

tiels : les syndicats dans l'armée et le nucléaire. Rappelle les objectifs revendicatifs qui pourraient être avancés à propos des syndicats dans l'armée et indique que le « nucléaire » doit nous amener à approfondir le problème de la croissance.

## Stratégie d'action

### LOUIS INCERTI - SDIC PUY-DE-DOME

Donne un aperçu des difficultés rencontrées avec la CGT dans l'établissement MICHELIN de Clermont-Ferrand, demande aux responsables fédéraux et confédéraux d'en tenir compte afin d'arriver à une véritable unité d'action dans l'intérêt des travailleurs.

### ROBERT CIAMPINI - SYNDICATS ETANG DE BERRE

Salue la victoire du peuple vietnamien et remet en cause la pratique actuelle des accords interconfédéraux qui fixent un cadre trop rigide pour les sections syndicales.

### MARCEL SIMON - SECTION BERGOUGNAN

Indique que son intervention a pour but de faire réfléchir les militants sur l'unité organique, en disant qu'il ne pense ni ne souhaite que l'unité organique soit immédiate.

### MARCEL CHEVALLIER - CHIMIE LOIRET

Rappelle les problèmes rencontrés dans la pratique d'unité d'action et met en cause les journées nationales d'action qui, à son avis,

### CLAUDE REVOL - CHIMIE ROUILLON

Critique une action qui serait purement écologique et ignorerait la lutte des classes et demande un moratoire entraînant l'arrêt de la construction des centrales nucléaires pendant cinq ans.

### JEAN LAJONCHERE - SDIC PUY-DE-DOME

Demande que la base soit consultée avant toute décision importante et regrette que l'accent ne soit pas suffisamment mis sur les problèmes interprofessionnels.

## - Unité d'action

reviennent périodiquement aux mêmes époques.

### JEAN BURELLIER - SLIC LYON

Rappelle que l'unité d'action est un moyen et que chaque organisation garde son expression propre et son originalité. L'action est très intimement liée au rôle de l'adhérent, il est parfois trop oublié. L'action doit permettre de transformer les travailleurs en militants. Action, analyse, information, formation sont liés.

### CHRISTIAN MARQUETTE - STIC PARIS

Dans l'unité d'action, il faut dépasser l'esprit de bataille et permettre une réelle confrontation sur les revendications dans les entreprises. Cela suppose la définition d'objectifs revendicatifs précis dans un cadre fédéral, il faut éviter les risques de la technocratie, de l'autonomie-indépendance et du basisme.

### PIERRE VASSEUR - CDF CHIMIE LENS

Donne son expérience de l'action intersyndicale et dénonce l'attitude de la CGT de CDF chimie Carling qui a exclu la CFDT des postes de responsabilités au Comité d'établissement.

## Les objectifs d'action

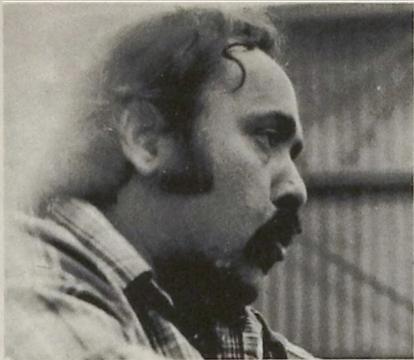
### Emploi - Formation Permanente

### ALAIN TANNAY - CHIMIE ROUEN

Constate que la relative sécurité d'emploi de certains travailleurs est assurée par l'utilisation d'une main-d'œuvre flottante : intérimaires, entreprises extérieures, contrats à durée déterminée. Ces travailleurs ont encore moins de garanties que les autres. L'action sur l'emploi doit être menée avec eux, comme cela a été fait à l'APC Petit Couronne contre le scandale des embauches provisoires.



Bernard DUQUESNOY



Prosper CHARBONNEL

#### PIERRE PINEL - CHIMIE TOULOUSE

Dénonce le recours aux entreprises de travail temporaire et demande que l'action soit amplifiée pour l'embauche définitive de ces travailleurs et la suppression des officines de louage.

#### PROSPER CHARBONNEL - SDIC PUY-DE-DOME

Rappelle l'aspect fondamental de la revendication : garantie de l'emploi et cite de nombreux exemples qui, chez Michelin, montrent la politique de réduction d'effectifs menée par la direction. Met en cause l'application de l'accord sur la formation professionnelle dans son entreprise.

#### JULIEN POIRIER - CDF CHIMIE LENS

Certaines entreprises tirent argument du fait qu'elles dépassent le pourcentage légal pour refuser et bloquer les demandes individuelles des travailleurs.

#### JACQUES PELLOUX - CHIMIE GRENOBLE

Considérant que la prise en charge de la formation permanente par les sections syndicales est souvent insuffisante, le camarade insiste sur son importance et sur le fait qu'il ne faut pas la laisser entre les mains du patronat. « Notre conception ne peut être la formation tronquée du patronat mais une formation globale de l'homme ».

#### JOCELYNE MARTIN - CHIMIE COTE D'OR

Fait part des difficultés rencontrées pour prendre en charge la formation permanente face à un patronat dur d'une entreprise pharmaceutique et fait part de l'expérience de la section syndicale et de l'action menée.

#### CLAUDE REVOL - CHIMIE ROUSSILLON

Aborde le problème des immigrés qui sont les premières victimes dans leur emploi dans la situation économique actuelle.

#### GUY TIXIER - SDIC PUY-DE-DOME

C'est l'ensemble du problème des travailleurs immigrés qu'il faut

prendre en charge et particulièrement dans les syndicats et les sections syndicales. L'action unie des travailleurs nationaux et immigrés constitue donc un élément essentiel de la lutte contre le capitalisme.

### Salaires

#### JOSEPH ESCANEZ - SYNDICAT CHIMIE ALPES DE HAUTE PROVENCE

Met en cause la revendication salaires adoptée par le Bureau National car, à son avis, elle ne correspond pas à notre orientation de lutte antihiérarchique et à notre projet de société autogestionnaire. S'interroge sur la notion de pouvoir d'achat et sur ce que cela veut dire ; maintenir le pouvoir d'achat des cadres. Demande que la réflexion continue dans la fédération.

#### CHRISTIAN CHANSON - SYNDICAT CHIMIE INDRE-ET-LOIR

Le syndicat est en désaccord avec la revendication de salaire proposée, elle s'apparente par trop à l'échelle mobile. Il faut défendre une somme égale pour tous.

#### RAYMOND PINAY - SDIC PUY-DE-DOME

Critique sur différents aspects la revendication de salaires proposée et met en cause la partie de la revendication qui est en pourcentage. Pour le barème de salaires garantis, demande que la fédération revienne à la formule qui consistait à réévaluer l'éventail des salaires en ajoutant des points à chaque coefficient.

#### JEAN LAJONCHERE - SECTION SCPC - SDIC PUY-DE-DOME

Défend le principe d'une revendication de salaires formulée en somme fixe égale pour tous, ce qui correspond mieux aux objectifs de la CFDT.

#### GUY ROY - SYNDICAT CHIMIE CHOLET

Se déclare partisan de la formule qui consiste à ajouter des points à chaque coefficient car mieux comprise et plus mobilisatrice pour les travailleurs.

#### ALAIN REVOY - SYNDICATS CHIMIE ETANG DE BERRE

La revendication salaires du Bureau National ne donne pas satisfaction aux syndicats. Il faut poursuivre le débat et notamment approfondir la notion de pouvoir d'achat.

#### GUY SEBA - SYNDICAT DU COMPLEXE DE LACQ

Vis à vis de la revendication salaires, il faut tenir compte à la fois de ce que l'on veut et de ce

que l'on peut. La revendication proposée est le fruit de plusieurs discussions tant au BN qu'au CN. Il faut rejeter tout radicalisme et toute démagogie et bien intégrer le niveau de prise de conscience des travailleurs cadres.

#### PIERRE AUSSANT - SYNDICAT CHIMIE DE CAEN

Conteste le fait que la revendication de salaire défende le principe du maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés et rejette une formulation fédérale chiffrée pour la revendication de salaires réels.

### Conditions de travail

#### GERARD QUILLAUD - CHIMIE ROUEN

Il faut, à travers chaque revendication sur les conditions de vie et de travail, remettre en cause les rapports sociaux hiérarchisés existants entre les individus et dans la société en général et mettre en lumière l'aspect fondamentalement anticapitaliste que sous-tend toute revendication.

#### MARCEL CHEVALLIER - CHIMIE LOIRET

L'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs postés doit être un objectif prioritaire.

#### BEZIAT JEAN-MARIE - SYNDICAT CHIMIE COMPLEXE DE LACQ

Dans son exposé, le camarade décrit la situation des travailleurs postés de la SNPA et fait l'analyse de l'action menée par la section CFDT pour faire avancer les revendications spécifiques de ces travailleurs (durée du travail, congés payés, retraite, compensation de la prime de quart).

#### CLAUDE REVOL - SYNDICAT CHIMIE ROUSSILLON

Met en cause la notion « d'impératif technique » trop souvent avancée par le patronat pour imposer l'organisation du travail en postes (3 x 8 - 4 x 8).



Jocelyne MARTIN

# Les interventions



Frantz St-CAST

## Retraites

### GERARD SAUPIN - SDIC PUY-DE-DOME

La FUC doit réaffirmer son opposition à la revendication retraite à 55 ans pour les femmes et mettre à l'étude une revendication d'avancement de l'âge de la retraite en fonction des conditions de vie et de travail qui devra s'appliquer à tous sans distinction de sexe.

### FRANTZ SAINT-CAST - SYNDICATS DE BRETAGNE

Parlant du problème de l'emploi, met en cause la politique patronale qui consiste à donner du travail à du personnel qui touche déjà une retraite et cela au détriment des jeunes chômeurs.

## Classifications

### PIERRE AUSSANT - SYNDICAT CHIMIE DE CAEN

Rejette le principe d'une progression minimum de carrière, car il ne s'attaque pas à la division du travail ; se déclare plutôt partisan d'une réelle formation continue et de la reconnaissance de la nouvelle qualification acquise.

### MYRIAM SAILLARD - SYNDICAT CHIMIE ROUEN

Conteste le rapport qui tient compte dans le classement des hommes de la valeur professionnelle et qui pose le principe d'une négociation dans les établissements.

## Droits syndicaux

### JACKY COURTIAL - SDIC PUY-DE-DOME

Intervient pour soulever une question oubliée, celle relative au reclassement des permanents syndicaux, à partir de 2 cas précis qui démontrent l'anti-syndicalisme de Michelin.

### YVES DARCHE - SAINT-GOBAIN RANTIGNY

Demande que soit prise en charge une revendication de crédit

global d'heures pour la section syndicale, crédit qui pourrait être utilisé pour mettre en place les permanents syndicaux dans les entreprises.

### MICHEL MENARD -

SYNDICAT DE LA CHARENTE

### ANDRE TROUILLEZ -

SYNDICAT DE MAUBEUGE

Ces deux intervenants se déclarent en désaccord avec les positions exprimées ci-dessus et estiment que le crédit d'heures à la section syndicale doit, au contraire, permettre une plus grande répartition des tâches entre des militants plus nombreux et non la mise en place de fonctionnaires syndicaux.

## Travailleuses

### JEAN-PAUL BOURNE -

CHIMIE GRENOBLE

### CHRISTIAN DUVAL -

CHIMIE LE HAVRE

### PAULETTE CORNU -

CHIMIE RUMILLY

Ces 3 camarades interviennent sur la condition de la femme travailleuse dans la société actuelle. Cela les amène à poser la question des rapports hommes-femmes dans la société et à analyser en quoi la condition de la femme est le résultat d'un modèle culturel et d'une idéologie dominante.

### JEAN-CLAUDE DAVIDSON - STIC PARIS

Pose le problème des travailleuses à partir des éléments recueillis au cours d'une journée de réflexion à laquelle participaient les militantes. Il en conclut qu'il faut s'interroger sur notre pratique syndicale et en quoi elle conduit à ce que les femmes n'aient pas la place qui leur revient dans notre organisation.

### JOCELYNE MARTIN -

CHIMIE COTE-D'OR

Dans son intervention, notre camarade démontre que les femmes de la classe ouvrière n'ont pas le libre choix pour la naissance d'un enfant, car elles sont plus conditionnées et sous-informées que les femmes des classes dominantes. Elle dénonce la carence et la mauvaise volonté des pouvoirs publics en matière d'information et d'éducation sur ces questions essentielles.

## L'action internationale

### CLAUDE JANSAC - CHIMIE NEMOURS

Fait une analyse de la politique suivie par le trust multinational Corning-Glass vis-à-vis de la société Sovirel et des difficultés rencontrées par la section syndicale pour y faire face.

### JEAN-PIERRE DESBROSSE - SLIC LYON

Pour le Syndicat Lyonnais, les « bases de classe » de l'ICF sont pour le moins ambiguës de par le poids important des syndicats à stratégie réformiste. La FUC doit accentuer ses relations avec des syndicats engagés dans la lutte pour le socialisme ou contre le fascisme (Portugal, Espagne, Chili).

### MICHEL VICARINI - SYNDICAT MAUBEUGE

Apporte une expérience d'action internationale avec les travailleurs de GILLY (Belgique) contre le trust BSN Glaverbel-Mecaniver et en déduit un certain nombre de problèmes qui montre l'insuffisance de notre pratique dans l'action internationale.

## Problèmes d'organisation

Plusieurs camarades sont intervenus sur la partie organisation du rapport général. Hubert BALY (syndicat de Samer) et Jean VASSEUR (URC - NORD) ont fait part des difficultés rencontrées dans l'application de la politique sur les cotisations syndicales. Michel VICARINI (syndicat de Maubeuge) a décrit la réalité de la syndicalisation et de l'insertion des travailleurs cadres dans sa section syndicale. Alphonse GIRAUT (Indre-et-Loire), René JONCOUR (Bretagne), Jean-Pierre BERRUBE (URC Haute-Normandie) sont intervenus à partir de leur expérience de mise en place de syndicats chimie multisections et d'unions régionales chimie. Jean-Claude WATTEZ (URC Nord) et Jean LAJONCHERE (SDIC Puy-de-Dome) ont posé des questions sur la politique de développement et l'utilisation du fonds régional fédéral.



Gérard QUILLAUD

# Nos invités internationaux



## Intervention de M. VAN HUYTVEN (EXTRATS) au nom des délégations belge, allemande, néerlandaise :

L'intérêt majeur pour une délégation étrangère d'assister à un Congrès d'une organisation sœur consiste en la possibilité de pouvoir confronter ses vues à celles exprimées par l'organisation hôte. Certes, nous savons que les problèmes fondamentaux avec lesquels nous sommes tous aux prises sont les mêmes, mais les moyens préconisés pour les résoudre peuvent parfois différer.

Votre Congrès vient à un moment crucial : le capitalisme est en pleine crise, la stagnation économique, l'inflation galopante, le chômage grandissant, les troubles monétaires ne sont nullement l'expression d'une baisse conjoncturelle passagère, provoquée par la soi-disante crise énergétique et l'augmentation des prix des matières premières. C'est une vraie crise qui n'est pas près d'être résorbée. Il s'agit, à mon avis, avant tout, d'une nouvelle redistribution des cartes.

Et comme toujours, on veut nous en faire endosser la responsabilité.

Nous pensons que vous avez raison en affirmant qu'au contraire, il faut mener l'offensive en se rappelant le vieil adage que la meilleure défense c'est l'attaque. L'attaque sur une série d'objectifs concrets susceptibles de mobiliser les masses. Les objectifs prioritaires que vous avez choisis sont aussi les nôtres.

Pour que nos objectifs puissent être atteints, il faut que la classe ouvrière dispose d'organisations syndicales bien structurées et toujours plus fortes. Le capitalisme ne traite qu'avec les forts. L'augmentation des effectifs prend dès lors une signification particulière, car elle permet d'accroître la force de frappe, tout en assurant une assiette financière plus large, nécessaire, à l'accomplissement des actions multiples qui sont les siennes. Il faut, comme vous l'avez

défini, mobiliser les masses, les rendre plus conscientes des vrais problèmes qui se posent et qui vont bien plus au-delà des seules préoccupations matérielles et immédiates. Renforcer la pratique syndicale, disposer des militants nombreux, toujours mieux formés.

Dans les moments difficiles que nous traversons tous, la solidarité internationale, en général, et la collaboration européenne en particulier, sont de plus en plus indispensables. Il est illusoire de croire que chacun de nous pourra se sauver séparément. Nos sorts sont étroitement liés. Ensemble, nous allons renforcer notre potentiel de lutte. C'est au sein de notre Internationale, l'I.C.F., que nous mènerons tous ensemble la lutte.

Pour terminer, en vous apportant le salut fraternel des travailleurs que nous représentons, nous vous souhaitons une continuation fructueuse de vos assises, le renforcement de votre organisation, le succès le plus complet dans vos démarches en vue de l'amélioration des conditions de vie de vos travailleurs, l'instauration d'une société plus juste et plus fraternelle, une société démocratique et socialiste.

## CLANDESTINS ESPAGNOLS

Trois camarades de l'USO Union Syndicale Ouvrière venus d'Espagne où ils agissent clandestinement ont suivi les travaux de notre congrès qui a par son ovation rendu hommage à leur lutte courageuse.

## Réponse sur le rapport général

Le rapporteur terminera sa réponse aux nombreux intervenants en insistant sur les problèmes posés par l'unité d'action et le développement de l'action.

### L'UNITE D'ACTION EST NECESSAIRE

Plusieurs syndicats sont intervenus pour expliquer les difficultés rencontrées dans les sections syndicales et les syndicats à propos de la pratique unitaire. Sans nier ces difficultés, tout le monde et d'accord pour affirmer que l'UNITE D'ACTION est nécessaire pour la construction d'un rapport de forces favorable aux travailleurs et à la satisfaction de leurs revendications.

Mais, ce n'est pas l'unité d'action à n'importe quel prix, et la fédération entend se comporter comme un partenaire à part entière dans la conduite de l'action. L'unité d'action ne signifie pas alignement sur les positions et les décisions du partenaire, la FUC-CFDT gardera sa spécificité sans pour autant manifester un « esprit de boutique »

étroit qui pourrait empêcher l'action de se développer. Il faut aussi préciser que l'unité d'action ne peut se borner à des accords interconfédéraux ou interfédéraux ; pour être efficace, elle doit être réelle dans la majorité des sections.

### UNIFIEZ LES OBJECTIFS REVENDICATIFS - COORDONNER L'ACTION

Sur les méthodes d'action, il nous faut être attentifs à prendre les moyens d'une unification des objectifs revendicatifs et d'une coordination de l'action.

Il faut combattre une tendance dans l'organisation à refuser les initiatives d'actions prises en dehors de l'entreprise. Une telle attitude n'accepte qu'une partie de l'action syndicale et mène tout droit au corporatisme le plus étroit. Permettre l'expression collective des travailleurs ne signifie pas, ne peut signifier abandon de toute responsabilité et de toute initiative de l'organisation syndicale.

La construction du rapport de force, l'efficacité de notre action nécessitent une action qui dépasse l'établissement et des initiatives d'action à tous les niveaux. Cela impose la définition d'objectifs d'action au niveau de la fédération, objectifs qui soient clairement définis et pris en charge par la plus grande majorité des travailleurs, par dessus la barrière entre catégories, entre sexes ou entre races. L'organisation syndicale, c'est aussi la solidarité entre les travailleurs dans l'action interprofessionnelle sur les revendications générales (emploi — retraite à 60 ans...).

### REPRENDRE L'INITIATIVE SUR TOUS LES FRONTS

Dans la période actuelle, l'action est nécessaire pour lutter contre la politique d'austérité du gouvernement et du patronat qui fait des travailleurs les premières victimes de la crise. Ils sont touchés dans leur emploi, leurs salaires, leurs conditions de travail et la vie. Ce Congrès a permis de définir des objectifs revendicatifs, maintenant il faut AGIR pour les imposer au patronat.



# Le 2<sup>e</sup> Congrès de la fuc-cfdt a précisé les OBJECTIFS D'ACTION

## emploi

- EXIGER L'INFORMATION SUR TOUTES LES QUESTIONS LIEES A L'EMPLOI
- MENER LA LUTTE SUR TOUS LES FRONTS :
  - Durée du travail
  - Amélioration des conditions de travail
  - Remise en cause du travail temporaire, intérimaire
  - Effectifs suffisants à chaque poste de travail
  - Formation permanente.
- INDEMNISATION TOTALE DU CHOMAGE PARTIEL

## salaires

- CONNAISSANCE PERIODIQUE DETAILLEE DES REMUNERATIONS REELLES
- NEGOCIATION DES SALAIRES REELS DANS LES ENTREPRISES
- REEVALUATION DE L'EVENTAIL HIERARCHIQUE DES SALAIRES  
AUGMENTATION ET GARANTIE DU POUVOIR D'ACHAT : 300 F + 15 %
- BAREME DE SALAIRES MINIMA GARANTIS  
permettant la modification de l'éventail hiérarchique actuel et correspondant à la moyenne des salaires réellement pratiqués.

## conditions de travail

- CONQUETE DU DROIT A L'EXPRESSION COLLECTIVE DES TRAVAILLEURS PENDANT LE TEMPS ET SUR LES LIEUX DE TRAVAIL
- SUPPRESSION DU TRAVAIL AU RENDEMENT
- COMBAT CONTRE LE TRAVAIL POSTE
- ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS POUR :
  - une meilleure sécurité au travail
  - l'allègement des tâches, le remplacement pour absences dues à la maladie, au congé formation, etc...
  - la liberté de choix pour la prise des congés, des jours de repos
  - la participation aux réunions syndicales
  - l'exercice des mandats syndicaux.

## droits des travailleurs et des syndicats

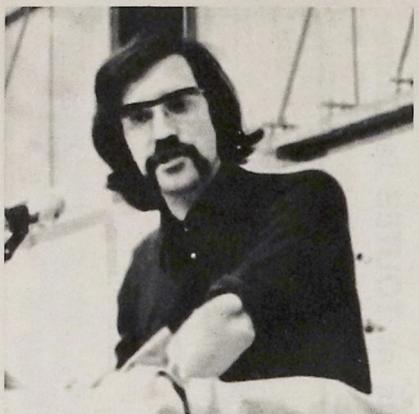
- DROIT DE REUNION PRIS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ET PAYE COMME TEL :
- NOUVEAUX DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DANS ET HORS L'ENTREPRISE :
  - protection de la santé et respect de la dignité des travailleurs
  - sauvegarde de la vie privée lors de l'embauche, de la vie de travail et lors de la rupture du contrat de travail
  - suppression des supercontrôles médicaux pratiqués par les employeurs.
- L'ORGANISATION SYNDICALE DOIT ETRE RECONNUE  
SA LIBERTE DE FONCTIONNEMENT ASSUREE DANS **TOUS** les établissements et **TOUTES** les entreprises quelle que soit leur taille, leur structure juridique ou fonctionnelle.

La résolution générale adoptée par le congrès précise le contenu de ces revendications et de celles relatives aux classifications, à la formation permanente et professionnelle, aux retraites. Elle traite aussi des problèmes des travailleurs handicapés, des travailleurs immigrés et des travailleuses.

**Avancer par une pratique efficace**

**grâce à l'appui des adhérents**

**grâce à la participation des travailleurs**



Robert VILLATTE

La formation syndicale est un élément décisif de notre stratégie. Elle s'attaque aux conceptions forgées par l'école qui visent à maintenir l'ordre établi au profit des capitalistes. La formation syndicale fédérale doit donc développer la capacité de l'organisation, à tous les niveaux,

- à analyser les situations si diverses
- à apporter des solutions efficaces aux problèmes qu'elle rencontre.

La Fédération a une expérience très riche de formation mais elle doit lever les obstacles à la participation de tous, poursuivre son effort.

# La formation syndicale

## par R. Villatte

L'éloignement des lieux de sessions, la longueur des sessions entraînent une désaffection, il faut décentraliser la formation en rapprochant les sessions du lieu de travail. Financièrement, le patron ou le CE doit de plus en plus prendre en charge les frais des sessionnaires.

Les sections syndicales et syndicats doivent faire un effort pour se donner un plan de formation de leurs militants.

### Poursuivre notre effort de formation antérieur

Les sessions fédérales Information (positions de la Fédé et Confédé) et réunions-communications (problèmes du contact avec les travailleurs, les réunions) sont complémentaires. Elles doivent être décentralisées dans les régions.

La Fédération doit former des animateurs de telles sessions.

### Promouvoir de nouvelles sessions

Le Congrès s'est centré sur la pratique syndicale. Une session « organisation et pratique syndicale » s'adressant aux nouveaux militants doit être prise en charge par la Fédé puis par les syndicats chimie dans les régions, afin que

cette réflexion sur la pratique se poursuive et que les nouvelles sections puissent partir « du bon pied ».

L'avenir de la Fédération repose sur le développement de syndicats forts, organisés, capables d'analyser collectivement les situations et les problèmes, de travailler en groupe, d'aider les sections en démarrage et de sortir de nouveaux militants.

Pour atteindre cet objectif, la FUC mettra sur pied une session « analyse et étude de problème ».

Simultanément, une commission fédérale de formation fera avancer la réflexion de la FUC sur la politique de formation et contribuera à l'élaboration par le BN de ces nouvelles sessions.

Le plan de formation fédérale doit par ailleurs, tenir compte des réalisations locales.

### Prendre en charge des axes de réflexion

Il faut continuer à réfléchir sur les méthodes pédagogiques actives que nous employons, réfléchir à l'apport des méthodes audio-visuelles, avancer sur la formation liée à l'action, et sur l'animation des réunions de grands groupes.

## Les interventions

### SDIC PUY-DE-DOME - PINAY

La Formation est un élément important dans notre stratégie. Il souhaite une formation idéologique plus accessible aux jeunes militants.

### SYNDICAT CHIMIE ROUEN - TANNAY

Les moyens matériels pour faire de la formation syndicale sont faciles à obtenir, encore faut-il le vouloir. Paiement des salaires, des indemnités de déplacement, des frais de séjour; il suffit d'un vote au CE pour les obtenir. Il faut faire des choix. Les sections doivent établir des plans de formation.

### STIC PARIS - VACHERET

La formation est un élément décisif de notre politique syndicale. La décentralisation des sessions est une bonne chose, mais elle implique une réelle volonté de fonctionnement au niveau des régions. Il est favorable à accorder la priorité à la création de la session, basée sur la pratique syndi-

cale en partant des réalités des SSE (action, fonctionnement, ...). Il demande la création d'une commission fédérale de formation avec participation de membres du BN et sous sa responsabilité.

### CHIMIE DE CHOLET - ROY

Il faut faire réfléchir les militants sur les objectifs CFDT et démystifier les choses apparemment compliquées. La formation doit être replacée dans une perspective de pratique de masse et faire le lien entre méthode et lutte.

### ST-NAZAIRE - LAMBERT

Demande des précisions sur la décentralisation des sessions fédérales et leur articulation avec l'interprofessionnelle. Les militants mettent trop facilement en avant les difficultés familiales pour ne pas venir en session.

### SNPA Lacq - REBOURS

Relate l'expérience de la section qui organise trois types de sessions (adhérents, militants, élus DP

et CE). Il en ressort cependant un manque d'animateurs et de préparation collective des sessions.

Un groupe de travail essaie de pallier à ces difficultés et d'intensifier l'usage de l'audio-visuel.

### PROVENCE - COTE D'AZUR - JASLIN

Souhaite des programmes de formation plus complets et plus décentralisés. Le contenu et les méthodes doivent rester sous le contrôle de l'organisation. Il rejette les stages « comme à l'école ».



Raymond PINAY

## SYNDICAT GRENOBLOIS - PELLOUX

La formation doit être prise en charge par les structures (SSE et Syndicat). Pour qu'il y ait un acquis collectif, le sessionnaire doit faire un compte rendu de session en section. De plus, chaque SSE doit avoir un plan de formation.

## SLIC - PAUZE

Les travailleurs ne peuvent plus se situer par rapport aux trusts et à la hiérarchie. Les militants doivent être capables d'analyser les situations de classe avec l'apport théorique du marxisme. La FUC doit avoir une réflexion poussée sur l'analyse théorique sans exclure l'analyse marxiste.

## SYNDICAT CHIMIE DU HAVRE (ATO-CHIMIE) DUVAL

Souhaite la participation éventuelle de conjoints. Il insiste sur la participation des CE au frais et à l'extension de la loi sur les congés-éducation.

Souhaite une formation fédérale sur la conduite des assemblées générales.

Demande l'utilisation de la vidéo dans les congrès.

## CHIMIE NORD-PAS-DE-CALAIS - SANTEREINE

Souhaite la mise en place de structures syndicales décentralisées avec les moyens nécessaires pour permettre un rapport de force élevé et durable.

Le budget de la formation étant très lourd, pour améliorer, il faut remettre en cause ce qui existe, utiliser l'éducation nationale. La formation idéologique doit être assurée par la Fédé. Pour le paiement partiel des frais, il faut éviter que les petites sections soient pénalisées.

## SYNDICAT CHIMIE - GRAVEN-CHON - VIGREUX

Relate les expériences de formation dans le syndicat (de base, sur les problèmes « postés », animateurs de syndicat, ...).

Le syndicat a besoin d'un programme de formation articulé avec celui de la Fédération.

Les animateurs sont obligés de prendre sur leur temps de délégation.



Christian DUVAL

## Flasches

### Des stands sur la pratique

Pour permettre les échanges d'expériences, les sections syndicales et syndicats avaient à leur disposition au congrès de grands panneaux leur permettant d'afficher leurs réalisations sur les différents aspects de la pratique et des revendications. Une expérience intéressante qui demandera à être renouvelée. Tout le monde a toujours à apprendre quelque chose.

## Teppaz

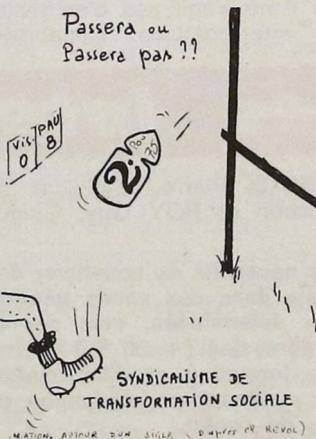
Les Camarades de TEPPAZ (ils fabriquent et ils vendent) sont venus proposer leurs magnétophones aux congressistes. Ils ont été littéralement dévalisés. Renseignez-vous pour vos C.E.

## Un livre intéressant

Une multinationale française P.U.K. aux éditions du SEUIL.

L'autopsie d'un grand groupe français par des gens qui n'ont pas peur de dire la vérité.

25 F en commandant par la Fédération.



## Les Humoristes ...

Ils pouvaient s'exprimer au Congrès... et ils l'ont fait. Témoin le dessin ci-dessus... Pour ceux qui continuent dans leur section qu'ils sachent que leurs réalisations sont les bienvenues au secrétariat fédéral!

## Réponse sur la formation

La politique fédérale proposée correspond bien aux préoccupations des syndicats. Une commission fédérale de formation doit permettre au BN de continuer à réfléchir sur notre politique de formation et de mettre sur pied les nouvelles sessions.

Sur la participation aux sessions :

— les conjoints peuvent venir sur les lieux de sessions sauf impossibilité pédagogique ou matérielle

— une campagne doit être lancée sur la prise en charge intégrale du congé-éducation et son élargissement

— le BN doit examiner la participation aux frais des sessionnaires.

Sur les sessions actuelles :

— nécessité de la décentralisation

— la FUC doit assurer la formation des formateurs

— la session réunion-communication ne saurait former des « spécialistes » de l'animation mais des militants responsables.

Sur les nouvelles réalisations :

— accord sur la priorité de prise en charge de la session « organisation et pratique syndicale »

— la session analyse et étude de problème proposera, entre autres outils d'analyse, les concepts marxistes que la Fédé utilise et le contenu qu'elle leur donne

— accord sur l'utilisation d'un vocabulaire plus simple et plus clair dans les sessions

— accord pour poursuivre la réflexion et l'expérimentation sur la démocratie dans les grands groupes.



Georges CURIE

Pourquoi tout d'abord discuter de notre pratique syndicale ?

Dans la CFDT d'aujourd'hui, et notamment dans la FUC, la décence qui vient de s'écouler a entraîné de nombreuses discussions sur nos perspectives et notre stratégie, mais rarement l'expression de « mettre en pratique » ces perspectives et cette stratégie n'aura été autant d'actualité.

Sommes-nous persuadés que tout ce que nous faisons quotidiennement, de notre section syndicale, jusqu'au Secrétariat Fédéral, en passant par toutes les structures est bien cohérent avec notre stratégie de prise de conscience et entraîne quelque efficacité pour avancer vers nos perspectives ?

Nous pouvons mettre au bout de cette question un énorme point d'interrogation et ne pas s'interroger collectivement au sein de la FUC sur notre pratique syndicale, ce serait ne pas voir l'enjeu réel de notre action de tous les jours, ce serait se condamner à subir les événements plutôt que se mettre en situation de les dominer.

Mais il ne s'agit pas d'en rester à des interrogations. L'important

# La pratique syndicale

par G. Curie

est d'essayer au contraire d'apporter des réponses aux questions que nous nous posons. Il nous semble qu'à ce niveau, il faut bien avoir présent à l'esprit ce que nous vivons.

Ce qui doit nous permettre de dépasser le caractère défensif, hélas, trop courant de l'action syndicale, c'est d'imaginer ce que font les patrons de l'autre côté de la barrière. Avons-nous imaginé un chef d'entreprise, qui, en début d'année à partir d'une analyse qu'il fait de la situation générale, de sa situation particulière ne fixe pas des buts à atteindre au niveau de sa production, au niveau du volume de sa main-d'œuvre, etc., c'est impossible.

A partir de ses buts fixés, le patron cherche à être efficace ou souhaite être efficace. Il faut que syndicalement nous adoptions la même mécanique même pour une finalité différente. Notre syndicalisme est un syndicalisme de lutte de classe ; les intérêts des patrons ne sont pas les nôtres. Qu'allons-nous faire ? :

— attendre qu'ils prennent les décisions néfastes pour les travailleurs dans le cadre de ses objectifs, dont nous parlions plus haut ? ;

— Réagir au coup par coup ? ;

— Ou bien n'avons-nous pas syndicalement, à partir d'une analyse de la situation et à partir d'un plan de travail sur les revendications et la syndicalisation à essayer au contraire d'être offensifs vis-à-vis du patronat ?

Combien il serait facile de mener une action syndicale si, prétextant qu'ils ont la science infuse, les militants pouvaient décider à la place des travailleurs des actions à mener, des revendications à formuler, mais combien serait loin aussi notre perspective d'autogestion si notre pratique aboutissait à cette situation !

Même si nous devons conserver à l'organisation syndicale son rôle d'information, d'animation, de coordination, il n'empêche que nous ne sommes pas une organisation qui décide à la place de ses adhérents et des travailleurs, et c'est bien autour de ces aspects que se centre, en définitive, notre discussion d'aujourd'hui.

Notre débat sur la pratique ne doit pas être de la pure théorie, c'est à partir des expériences de chacun que nous pourrons approfondir et enrichir notre pratique quotidienne tout en la résitant dans les perspectives et la stratégie qui sont celles de la CFDT.

## Les interventions

— VIGREUX Pierre, Syndicat de Gravéchon et ROY Guy, Chimie Cholet :

Il y a nécessité de constituer des syndicats dans des zones géographiques déterminées, cela permet une progression (+ 35 %) du travail de formation et d'information et une meilleure popularisation en période de conflit.

Par un travail d'explication des services rendus les adhérents acceptent de payer 1 % sur les salaires.

— CAPALDI Bruno, Syndicat de l'Etang de Berre :

Il ne faut pas se détacher de la base. Laissons les grands problèmes aux instances fédérales. Le rôle du militant est de servir de

trait d'union entre celle-ci (les instances) et la base. Il faut mettre nos idées en pratique dans notre vie de tous les jours (famille, usine etc.).

— DUMONT Alain, STIC Gironde : Pour alléger les débats du Congrès, il faudrait classer les interventions par thème, en faire une synthèse et désigner un rapporteur qui la présente à la tribune. Appliquons dans le Congrès notre pratique syndicale.

— JUSTET Louis, Salindres Rhône-Poulenc :

La section syndicale a défini quatre points importants :  
— Instances syndicales : organisation bien structurée en contact permanent avec les travailleurs.

— Instances hors de l'entreprise  
— Démystifier les chambres patronales si le rapport de forces n'est pas créé dans l'entreprise.



Claude JANSAC



Gilberte DELVAUX

— Syndicalisation — Ne pas faire de fausse démocratie et proposer les cartes.

— Information — Assurer une diffusion rapide, importance des collecteurs.

— VINCENT Louis, Roussillon :

La pratique syndicale est plus importante que la structure. Celle-ci n'est qu'un outil.

Il faut modifier les méthodes de travail du Comité National, pour pour éviter un replis des sections sur elles-mêmes. Aider à la structuration des régions.

— CHARLIER Robert, Reims :

Il faut améliorer Chimie-Unifiée sur le plan de la formation. Il faut développer l'effort pour venir en aide aux jeunes sections syndicales et une aide de la fédération pour tenir des sessions décentralisées.

— MOLERES Bernard, Lacq Mourenx :

A partir des conflits postés SNPA, l'idée de décentralisation de la responsabilité soit au niveau des tâches, soit au niveau des décisions, a été développée. Cette décentralisation a pour but de démontrer aux travailleurs que la responsabilité n'est pas réservée à quelques uns et que l'élaboration collective est possible et de ce fait beaucoup plus efficace car ils s'y retrouvent. En développant ainsi une notion collective du pouvoir, on force les travailleurs à prendre leurs responsabilités et à ne plus se réfugier derrière quelques exposés magistraux de responsables syndicaux. On casse la mécanique du leader et on implique les gens dans leurs décisions.

— BENOIT Emile, Indre & Loire :

L'unité de la classe ouvrière est difficile aujourd'hui car il y a partage entre les syndicats et les partis politiques. Le problème des ouvriers CFDT est-il si différent de celui des ouvriers CGT. Le taux des cotisations ne peut pas être un moyen de discrimination. Tous les travailleurs doivent pouvoir lutter.

— REVOY Alain, Syndicat de l'E-tang de Berre :

Pose le problème de l'insertion du cadre dans la section syndicale. Le Cadre doit acquérir une pratique syndicale qui n'a rien à voir avec les structures hiérarchiques professionnelles dans lesquelles le place son travail. Il doit développer un autre comportement mais il n'est pas possible à la CFDT de faire du corporatisme, elle se doit de défendre ses adhérents cadres comme les autres.

— LENTHERIC Michel, Hérault :

Il y a nécessité d'éviter la sclérose et d'avancer par l'esprit catégorie. Il faudra bien sûr du temps et de la patience pour préparer les prises en charge par les travailleurs de tous les problèmes. La vitalité de l'esprit autogestionnaire passe par celle des sections.

— LATOUR Roger, Noguères :

La pratique syndicale doit permettre l'expression des travailleurs et la détermination par ceux-ci des objectifs et des moyens d'action. Il faut mettre en œuvre leur capacité de création.

Sans avoir peur des positions unitaires, il faut refuser une unité de façade en portant clairement le débat devant les travailleurs. Privilégier l'action au niveau du lieu de travail, ne pas tout attendre de la globalisation au niveau du trust. Il faut avoir de l'imagination et inventer des actions nouvelles. La vie syndicale en liaison avec les travailleurs est facteur de renouvellement des militants et facteur d'adhésions.

— BERRUBE Jean-Pierre, Bernay :

L'information est primordiale. Des moyens nouveaux doivent permettre de mieux diffuser la presse confédérale et fédérale comme ils en ont fait l'expérience (1 adhérent sur 2 est abonné à Syndicalisme hebdo).

— PATRUNO Christian, Syndicat de l'E-tang de Berre :

Compte tenu des contraintes que la charge d'un CE impose à une section syndicale, l'intervenant estime qu'il vaut mieux ne pas « prendre » le secrétariat du CE lorsqu'on y est pas obligé.

— JANSAC Claude, Nemours :

On s'efforce d'éviter le piège de l'élitisme à la CFDT mais il y a des permanents de faits dans les entreprises. Pour éviter à l'élitisme de se développer il faut obtenir des crédits d'heures plus importants. Il faut chercher à mettre en place non des permanents, mais plutôt une permanence d'animation.

— BALY Hubert, Syndicat de Samer (Pas-de-Calais) :

Regrette l'absence de popularisation par la Fédération du conflit de Baignol et Farjon à Samer. Il

faut répondre aux besoins des travailleur pour faire une société autogestionnaire.

— SAINT-CAST Franz, Bretagne :

La pratique syndicale quotidienne (Joint Français) c'est :

- La vie concrète d'une équipe,
- L'information,
- L'action de tous les jours (DP — CE, etc.)

Un bon réseau de collecteurs est primordial — pas plus de 10 timbres à collecter par militant.

— DARCHE Yves, Oise :

Un taux élevé de cotisation est un obstacle au développement et la cotisation forte, contrairement à ce que dit le rapport, n'est pas synonyme de vie syndicale active. Il vaut mieux des cotisations moins élevées et qui « rentrent ».

Les militants sont trop sollicités pour l'organisation. Des contacts réguliers ne supposent pas forcément la structuration en syndicats.

— DUVAL Christian, Le Havre :

Le travail posté pose de sérieux problèmes pour tenir des assemblées générales. On peut se demander s'il y a réellement démocratie. Il faudrait un dossier « Jeunes Militants » et un accroissement du crédit d'heures.

— JUIN Raymond, Pays de Loire :

La pratique syndicale passe par les moyens matériels. Toutes les tâches sont indispensables et étroitement liées pour une bonne pratique syndicale. La démocratie c'est aussi d'avoir le respect des règles que l'on s'est données. Notre image doit aider les travailleurs à nous rejoindre.

— DELASSUS Bernard, Lestrem (Nord) :

De 1968 à 1974 forte augmentation des adhérents dans la section (1 200 adhérents sur 1 500 travailleurs). Notre pratique est surtout liée à des objectifs cohérents avec les aspirations des travailleurs, une information importante et un bon réseau de collectage.

L'intervenant pose la même question que l'intervenant MENAGER au sujet de la presse fédérale.

— BILLON Jean, STIC Paris :

Dans la pratique syndicale, il n'y a pas le constat plus l'analyse plus le socialisme plus l'autogestion. Tout est lié. Le rapport tente de poser des questions mais reste trop ouvert et parfois ambigu.

La discussion du congrès doit permettre de préciser les acquis en matière de pratique. La confrontation des militants de la région parisienne est une expérience qui a permis aux militants de mesurer leurs carences et de rectifier leur comportement.

— MENAGER René,  
Saône-et-Loire :

Il faut améliorer Chimie-Militants trop indigeste. Pourquoi ne pas réaliser, comme d'autres fédés, des pages FUC dans Syndicalisme Hebdo.

— VICARINI Michel, Maubeuge :

Les cadres ne participent pas aux décisions de l'entreprise. Ils sont des salariés comme les autres et ils sont alienés par le modèle de développement et de consommation. Si un cadre réfléchit à sa situation dans l'entreprise, il se sentirait sans doute plus à l'aise à la CGT, à la CGC, au PC ou PS où il resterait encore un dirigeant. Est-ce la meilleure manière d'aller vers l'autogestion ? Non et nous entendons bien agir avec la CFDT malgré les critiques.

— WATTEZ Jean-Claude,  
URC Nord :

Il existe un décalage entre le discours et la pratique de la CFDT. Notre pratique étant le reflet de nos moyens humains et financiers, il faut nous fixer des objectifs en fonction des moyens disponibles, et donc dégager le maximum de moyens.

— CHESNAIS Jean, UNIM CFDT :

Il y a plusieurs actions à entreprendre pour les visiteurs médicaux : contrat de travail, juridique, opinion publique. Il faut pour cela une meilleure liaison entre les informateurs médicaux et la fédération et intégrer nos perspectives concernant les médicaments et la santé.

— TROUILLEZ André, Maubeuge :

Malgré ce qui est dit dans le rapport on peut aider à la prise de conscience à partir d'une minorité concernée. Celle-ci peut en effet catalyser une action pour qu'elle prenne une toute autre dimension. C'est là qu'intervient une pratique ou l'imagination est importante. Le temps où l'on subissait l'unité d'action est révolu.

— PATANCHON Claude,  
STIC Gironde :

De nombreux aspects peuvent être abordés en commission conditions de travail du CE. Les conditions de travail ne sont souvent que la conséquence des choix économiques de l'entreprise.

La CFDT doit prendre en charge pour dénoncer la politique patronale et ses conséquences. Des cadres bien insérés dans les structures peuvent mener une action syndicale concrète.

— BERNIER Annick, Grenoble : Souhaite voir améliorer les préparations de Congrès par une meilleure diffusion des documents, en plus grand nombre et en temps utile.

Le SGC pose le problème d'organisation des SSE pour éviter le « bordel » démocratique et améliorer le fonctionnement réellement démocratique des SSE, surtout dans les usines à feux continus où le contact avec les travailleurs et le militantisme sont très difficiles.

— JIGUE Georges, SLIC Lyon :

Proteste contre l'embourgeoisement des travailleurs du pétrole. Les militants ont une part des responsabilités mais les adhérents et les sympathisants ne se sentent pas concernés. Faut-il s'interroger sur la pratique. Le débat devrait dégager des réponses précises.

— TANNAY Alain, Syndicat chimie Rouen :

Une sensibilisation des travailleurs est possible à partir d'accidents répétés et souvent graves de nos industries.

Une expérience concrète a été vécue à Rouen. Journée d'étude sur les conditions de travail avec

CE — CHS. Médecine du travail, magistrats, inspection du travail.

— CAMATTA Odette, Chimie Marseille :

A exposé les difficultés des militants solitaires dans des petites entreprises où malgré plusieurs années de pratique déception de se trouver devant des adhérents amorphes. Demande une aide pour tous ces militants solitaires et souhaite que cette expérience serve à d'autres.

— SEBA Guy, Complexe de Lacq :

— BURELLER Marcel, Syndicat des Charentes :

— BOZYCH Joseph, CDF Lorraine :

— CHOIFFLET François, Saône-et-Loire :

Les camarades ont posé le problème de la pratique syndicale dans les toutes petites entreprises rattachées aux grands trusts et dans les trusts eux-mêmes.



Les organisateurs attentifs

## Réponse sur la pratique syndicale

Le débat sur la pratique syndicale a montré que tout était lié. Perspectives, stratégie, pratique, ne sont pas dissociables dans notre action de tous les jours.

Mais au delà de la théorie sur la pratique, les interventions ont laissé apparaître que les véritables expériences relatées ont été celles de sections ou syndicats ayant mené une action importante sinon de longue durée (joint français St Brieuc - Pechiney Noguères - Ato le Havre - Lacq SNPA - Postés, etc.). Elles ont montré comment la prise de conscience et de décisions collectives est possible.

Pourtant il convient de ne pas considérer la pratique syndicale seulement à travers des conflits importants. Des conflits comme ceux cités plus haut ne sont pas quotidiens. C'est tous les jours à travers les tâches les plus humbles, les plus minimes (information - collectage - organisation) que le capitalisme doit être battu en brèche.

Nous savons que chaque jour dans les entreprises des sections syndicales agissent, essaient par tous les moyens de favoriser la

prise de conscience des travailleurs. Il aurait fallu que ce débat au Congrès soit aussi riche que celui qui avait eu lieu dans les journées régionales.

Cela montre la difficulté qu'il y a à avoir un large débat à la tribune d'un Congrès sur les aspects concrets de notre lutte quotidienne.

Cela signifie que notre réflexion ne peut s'arrêter là. Qu'il est nécessaire de poursuivre notre réflexion à partir justement de ces apports du Congrès.

Ce dernier a peut-être permis de préciser les acquis de notre organisation à travers la concrétisation que représente la résolution sur la pratique syndicale.

Une synthèse des travaux et de nouvelles discussions devraient permettre dans l'avenir une meilleure prise en charge du problème. Un plus grand nombre de militants mis en situation de réfléchir plus à fond sur leur propre pratique devrait être une garantie sur la participation plus active des adhérents à la vie de l'organisation, et sur la participation plus massive des travailleurs à l'action.

# Connais-tu les responsables de la fuc ?

## I - Le Comité National et le Bureau National

Les membres du Bureau National sont précédés de \*.

### PARIS :

- \* Jacques ROUGE
- Alain RAMOS
- Robert AUBONNET
- \* Christian MARQUETTE

### URC NORD :

- \* Bernard DELASSUS
- \* Gilberte DELVAUX
- Jean-Claude WATTEZ
- Jean VASSEUR

### HAUTE-NORMANDIE :

- Myriam SAILLARD
- \* Christian DUVAL
- \* Gérard MARTIN
- Alain MOISSANT

### RHONE :

- \* Georges ASTIER
- \* Gérard MAYOL
- Jean BURRELIER
- Gabriel HURTIER

### AQUITAINE :

- Claude SANGUIGNE
- \* Guy SEBA
- \* Jean TOURON

### PAYS DE LOIRE :

- Guy ROY
- Marcel COUTARD
- \* Raymond JUIN

### PROVENCE COTE D'AZUR :

- \* Jean-Pierre JASLIN
- Odette CAMATTA
- \* Michel HALSOUET

### AUVERGNE :

- Guy TIXIER
- \* Raymond PINAY
- \* Jean LAJONCHERE

### ISERE :

- \* Louis VINCENT
- \* Jean-Paul BOURNE

### Président :

- \* Francis PERRIN

### SECRETARIAT FEDERAL

#### Secrétaire Général

- \* Claude MENNECIER

#### Trésorier :

- \* Noël MANDRAY
- \* Georges CURIE
- \* Jean-Noël LE BRAS
- \* Chantal LE PROUX
- \* Pierre VANLERENBERGHE
- \* Robert VILLATTE

Permanents régionaux non désignés par leur structure et pouvant participer au Comité National à **TITRE CONSULTATIF** :

- Jean BILLON
- Jacky COURTIAL
- Jean-Claude DAVIDSON
- Maurice VAUTRIN

### HAUT-RHIN :

- \* Serge FLORY
- \* Claude STEPHAN

### BAS-RHIN :

- Jean-Claude AUGER
- Charles WILDERMUTH

### SAVOIE :

- Guy JULLIARD
- Christian LAGACHE

### MOSELLE :

- \* Joseph BOZYCH
- Jean-François BERTRAND

### BRETAGNE :

- \* Hervé LAGUILLIER

### OISE :

- Yves DARCHE

### MEURTHE-ET-MOSELLE :

- Guy FISSON

### SEINE-ET-MARNE :

- Claude JANSAC

### JURA :

- \* Pierre MOREL

### HAUTE-GARONNE :

- Pierre PINEL

### INDRE-ET-LOIRE :

- Alphonse GIRAUT

### LOIRE :

- Saverio CALTAGIRONE

### GARD :

- Jean-Baptiste BARONI

### AIN :

- Jean-Claude PERSICO

### LOIRET :

- Marcel CHEVALLIER

### DEUX-SEVRES :

- Robert TEXIER

### UNIM :

- Jean CHESNAIS

### VOSGES :

- Claude RIGOLOT

### MARNE :

- Pierre ROUSSIN

### DROME :

- Non désigné

### HAUTE-SAVOIE :

- Paulette CORNU

### AISNE :

- Non désigné

### CHARENTE :

- \* Michel MENARD

### COTE D'OR :

- Non désigné

### CALVADOS :

- Pierre AUSSANT

### SAONE-ET-LOIRE :

- J.-Christian PERRET

### HERAULT :

- \* Jean-Pierre LENTHERIC

### TARN :

- Non désigné

### SOMME :

- Non désigné

### ARDENNES :

- Henri MIET

### CHARENTES-MARITIMES :

- Non désigné

### AUDE :

- Louis BOULBES

## II - La Commission des Conflits

### Titulaires

- Robert COCO
- André MANDRAY
- Marcel BOUVIER
- Charles TISSIER
- Pierre BOBE
- Louis LINOSSIER
- Yves DARCHE

## III - Les Commissaires aux Comptes

### Suppléants

- Robert AUBONNET
- René SIRUGUE
- Jean VASSEUR

## La clôture

Camarades,

Après quatre jours de débats, le 2<sup>e</sup> congrès de la F.U.C. arrive à son terme.

Les débats ont été riches, les interventions nombreuses, quelquefois fougueuses, sévères.

Elles ont été ce que doit être un débat dans une organisation démocratique digne de ce nom.

N'est-ce pas mes camarades, la démonstration que le D du siège de notre organisation a toute sa signification et que notre perspective autogestionnaire est présente dans notre vie d'organisation.

Comme le dit la banderole du fond de la salle, reprise du slogan du 36<sup>e</sup> congrès confédéral de Nantes. Nous essayons de « vivre demain dans nos luttes, aujourd'hui » nous rajoutons nous essayons de « vivre aujourd'hui la démocratie de demain ».

Dans mon allocution d'ouverture, je vous disais que les délégués que vous êtes, qui représentez les syndicats, deviez apporter à l'ensemble des congressistes les réflexions, les travaux, les critiques, mais aussi les idées, les suggestions précises, claires, étudiées, en un mot tout ce qui peut contribuer à éclaircir le passé et orienter l'avenir.

C'est bien ce que vous avez fait, vous avez apporté, mais vous avez aussi glané, récolté, des idées, des expériences, tout un tas d'éléments qui vous permettront de poursuivre la réflexion, les travaux dans vos différentes instances.

Pour certains, dont c'était peut-être la première participation à un congrès, vous avez peut-être pris conscience de son importance pour notre organisation.

Ensemble nous avons participé à la progression de l'orientation de l'avenir. Mais il nous reste, alors que nous allons retourner dans nos structures, dans nos entreprises, à mettre en pratique dès lundi, tout ce que nous avons élaboré et particulièrement tout ce que nous avons dit ou appris sur la pratique syndicale.

Pour terminer, je dirai et souhaiterai à la F.U.C. et quand je dis la Fédération, je ne m'adresse pas seulement au secrétariat ou au bureau national, mais à vous tous mes camarades qui avec vos syndicats formez la Fédération :

Je vous souhaite bon travail, bien conscient des énormes difficultés que nous rencontrons dans notre action syndicale de tous les jours, dans notre combat pour l'abolition du capitalisme et l'instauration d'un Socialisme Démocratique Autogestionnaire.

Le Président, F. PERRIN



## Jeannette LAOT représentait la CONFEDERATION au 2<sup>e</sup> Congrès fUC

Se situant d'emblée dans le cadre du débat principal de ce congrès sur la pratique syndicale, elle devait affirmer :

« La C.F.D.T. donne un rôle majeur à l'action revendicative à la fois pour l'amélioration immédiate de la situation des travailleurs et pour la progression vers une société socialiste autogestionnaire : c'est le lien entre ces deux aspects qu'il est essentiel de nouer pour assurer une pratique d'action CFDT ».

Elle insiste alors sur la conduite démocratique de l'action syndicale permettant « l'autonomie de pensée et d'action » et sur la prise de conscience des travailleurs nécessaire pour le développement de l'efficacité de l'action et du rapport de forces.

« Les structures intermédiaires entre les sections d'entreprise et le niveau national doivent être prises en charge en n'oubliant pas celles qui ont quelques caractéristiques particulières : immigrés, jeunes, femmes, cadres, etc. » car la « CFDT, centrale de l'égalité des droits se doit de prendre en charge les situations différentes, si elle veut donner la possibilité à chacun de participer à la construction de la société autogestionnaire ».

Traitant de l'unité d'action, Jeannette LAOT ajoute : « L'unité d'action est nécessaire même si elle est difficile. Par la confrontation et le dialogue qu'elle instaure même si elle est un moyen de cerner les divergences et mieux de les dépasser ».

Dénonçant la politique du pouvoir qui annonce maintenant froidement, par la bouche du Ministre des Finances, un million de chômeurs en octobre, elle dit :

« Les travailleurs et leurs organisations syndicales ne se laisseront pas intimider. Fermement, elles continueront à aider aux développements des luttes sur des objectifs clairs : le pouvoir d'achat, les conditions de travail et l'emploi. Plus le gouvernement et le patronat tarderont à prendre des mesures pour redresser la situation en faveur des travailleurs, plus les réponses à cette attente seront fortes ».

« Le gouvernement et le C.N.P.F. manœuvrent pour retarder l'échéance ; ils contribuent ainsi à créer les conditions d'une explosion qui enflammera la nappe de grisou de M. CEYRAC, et alors les travailleurs plus nombreux dans l'action, la mèneront plus loin ».

## Suite du Congrès

Dès le lundi 12 mai, les Camarades de Toulouse ont voulu mettre les décisions du congrès en pratique.

Manifestant devant l'Agence Nationale de l'Emploi locale, ils ont été, sans sommation, chargés par « les forces de l'ordre ». 2 Camarades blessés dont 1 sérieusement, 1 mégaphone sacagé, menaces de poursuites judiciaires par le Préfet. Affaire à suivre.